RAPPORT N° 128

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S): MME DANIELLE MILON

OBJET

4ème répartition de l'enveloppe Congrès

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche Service de l'Observatoire 12323

PRESENTATION

Une enveloppe globale de 130 000 euros a été inscrite au Budget Primitif 2017. Un crédit de 109 321 euros a été engagé lors des précédentes commissions permanentes. Le montant des crédits disponibles s'élève à 20 679 euros.

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation 11 demandes d'aide totalisées à 81 116 euros présentées suivant les tableaux annexés ci-après et pour lesquelles les propositions d'attribution de subvention calculées à partir des critères s'élèvent à 19 412 euros.

Je vous rappelle que les subventions accordées pour l'organisation de congrès ne sont mandatées qu'après la tenue de ceux-ci, au vu d'un compte-rendu du responsable de chaque organisme et d'un bilan financier.

PROPOSITION

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la Déléguée au Tourisme, je vous propose d'allouer, au titre de l'exercice 2017, des subventions de fonctionnement d'un montant total de 19 412 euros pour l'organisation de congrès dans le département, conformément aux tableaux annexés au rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Signé La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL